

Avec la permission du Sénat.

L'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Corby, a proposé:—

Que, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné, lorsque le Sénat s'ajournera le vendredi il reste ajourné jusqu'au mardi, à huit heures du soir.

Il a été ordonné en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Le Sénat s'est ajourné.